



p.5 *Information municipale*
Fromagerie au marché,
le 6 avril



p.7 *Animation de la ville*
Carrefour de l'alternance,
le 13 avril



p.8 *Animation de la ville*
Troc Plantes, le 13 avril



Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Les beaux jours arrivent et la végétation se réveille. C'est le moment d'entretenir les jardins. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à rejoindre le Troc Plantes,

une belle opportunité d'échanger vos plantes et de partager votre passion avec d'autres jardiniers amateurs. Par ailleurs, l'association PTL va réallumer le four à pain de la Brouardière, vous pourrez ainsi vous réunir autour de cette tradition ancestrale et acheter le pain cuit devant vous. Dans un souci d'enrichir l'offre de notre marché hebdomadaire, nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée imminente d'une fromagère, apportant ainsi une touche complémentaire aux différents étals déjà présents.

Soucieuse de rester connectée à tous les niveaux, la commune ouvre son compte Instagram @mairie_lepallet, vous permettant de rester informés de toutes les actualités et événements locaux. Rendez-vous important, le carrefour de l'alternance se déroulera le samedi 13 avril à la salle polyvalente de loisirs. C'est un moment primordial pour les jeunes qui souhaitent étudier en alternance.

Dans le but de mieux comprendre et répondre aux besoins de notre jeunesse, nous allons organiser une rencontre conviviale autour d'une pizza pour les 15 - 20 ans le vendredi 3 mai à 18h00. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie à contact@mairie-lepallet.fr ou au 02 40 80 40 24. Cet échange informel sera l'occasion de recueillir vos opinions et suggestions.

Enfin, pour marquer l'arrivée des beaux jours, le TPNPS (Tout Puissant Orchestre National du Pé de Sèvre) animera vers 11h30 le marché du samedi 13 avril prochain. Cet orchestre composé d'une vingtaine d'habitants (de 18 à 76 ans) du Pé de Sèvre se retrouve régulièrement pour jouer de la musique avec un répertoire de reprises festives, de la mano negra à B52 en passant par Zoufris Maracas. Venez nombreux !

Pour ceux qui souhaitent s'impliquer davantage dans la vie communale, des places sont disponibles dans certains comités consultatifs. N'hésitez à vous rapprocher de la mairie si vous souhaitez y participer. Au plaisir d'échanger avec vous.

Christian PELLOUET

Adjoint à l'animation, culture et communication

Mariage

16/03 Margaux MÉLON et Pierre LEQUITTE

Décès

13/03 Maurice PEROCHEAU

19/03 Joël GABORY

Déclarations de travaux

13/02	15 rue Saint-Vincent	Remplacement huisseries + création garde-corps
14/02	16 bis rue Saint-Michel	Panneaux photovoltaïques
15/02	6 ter rue A. de la Galissonnière	Pose d'une clôture
16/02	2 la haute Brouardière	Division de lots à bâtir
17/02	4 le Perray	Création d'un appentis + agrandissement de terrasse
19/02	8 rue Prends-y-Garde	Pose d'une fenêtre de toit
20/02	11 rue de l'Avenir	Aménagement des combles + création de fenêtres de toit
21/02	24 rue de la Vallée	Extension de maison
22/02	106 la Maisonneuve	Panneaux photovoltaïques
23/02	Chemin des Gohaux	Installation d'un carport
23/02	30 rue des Merrandiers	Pose d'une clôture
26/02	12 rue des Genêts	Panneaux photovoltaïques
26/02	12 la Guibloterie	Créations d'ouvertures
06/03	58 bis rue Pierre Abélard	Piscine et armoire technique
07/03	18 rue Saint-Michel	Pose d'une clôture + abri
08/03	33 rue Saint-Vincent	Panneaux photovoltaïques

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

» Compte-rendu sommaire

Séance du 12 mars 2024



Conseillers : en exercice : 23 - présents : 17 - votants : 21

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait des délibérations du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal

Le conseil municipal a approuvé (19 voix pour, 2 abstentions) le procès-verbal du conseil municipal du 6 février 2024.

Approbation du compte de gestion 2023

Le compte de gestion 2023 du budget communal dressé par le comptable public est conforme avec le compte administratif de la collectivité.

Totem : bail portant mise à disposition d'un terrain

Le conseil municipal (19 voix pour, 2 abstentions) approuve la nouvelle convention de bail avec la société Totem pour l'implantation, la mise en service et l'exploitation d'équipements techniques de radio télécommunication près du centre technique municipal pour une durée de 12 ans, renouvelable de plein droit par périodes de 6 ans, et dont le loyer annuel est fixé à 2 735,43 €.

Convention Printemps du Sport en Sèvre et Loire 2024

Le conseil municipal (19 voix pour, 2 abstentions) approuve la convention Printemps du Sport en Sèvre et Loire 2024 avec le département et la CCSL. Le printemps du sport aura lieu au Pallet du 22 au 26 avril 2024.

Rue des vignes : avenant n°2

Le conseil municipal (19 voix pour, 2 abstentions) approuve la passation de l'avenant n°2 avec l'entreprise Aubron Mechineau afin d'y intégrer la création de branchements telecom et électriques sur des parcelles pour viabilisations parcellaires futures. Le marché passe ainsi de 207 364 € HT à 214 951,70 € HT.

Le Perray : servitude de tréfond

Le conseil municipal approuve de concéder, sans indemnité, une servitude de tréfond pour le passage d'une canalisation raccordée au réseau d'eaux pluviales sur le domaine public communal, au profit de la seule parcelle cadastrée section AX n°131.

Protection sociale complémentaire - participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

Le conseil municipal donne mandat au centre de gestion de Loire-Atlantique, coordonnateur du groupement de

commandes constitué des 5 centres de gestion des Pays de la Loire, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale et au centre de gestion de Loire-Atlantique pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance.

Informations et questions diverses

● Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (Mme Majoral, M. Métaireau et M. Desbordes) :

1^{ère} question :

Il a été signé un devis pour la restructuration du groupe scolaire, périscolaire et la mairie avec la société AMOFI en janvier 2023. Au conseil municipal du 19 décembre 2023, la décision du maire 2023-15, acte l'assistance à la rédaction des pièces de chaque consultation. Aujourd'hui une consultation a été lancée avec son programme pour la périscolaire. Nous souhaitons avoir accès aux deux autres programmes même si les consultations ne sont pas lancées.

M. le Maire : Nous ne sommes pas encore en possession de ces programmes en cours d'élaboration par l'AMO. Ils seront téléchargeables lors de la publication des consultations.

2^{ème} question :

Lors du dernier conseil municipal, vous nous avez proposé de participer à des solutions pour pallier la perte de la dotation solidarité rurale, nous souhaitons bien sûr participer à cette réflexion. Avez-vous fixé un programme de réunions ?

M. le Maire : Non, nous n'avons pas la nécessité de fixer des réunions pour le moment. Nous avons proposé d'augmenter progressivement les taxes locales. Pour le reste, nous verrons en fonction de l'évolution du dossier.

3^{ème} question :

Nous avons été interpellés par des Palletais qui rencontrent des difficultés pour inscrire leurs enfants à la périscolaire. Qu'est-il prévu d'ici la fin des travaux d'extension ?

Valérie Bricard : Les agents travaillent pour permettre l'accueil maximum en fonction de nos capacités lorsque des places se libèrent. Le problème concerne davantage les maternelles accueillies dans les modulaires. Pour les élémentaires, nous avons récupéré 2 classes à l'école Astrolabe. Toutefois, cela pose des problèmes pour certaines fratries qui ont un enfant en maternelle et un en

élémentaire. Je voulais rappeler que la capacité d'accueil dépend d'un nombre d'enfants par m² et d'un nombre d'encadrants, dans le respect de nos habilitations. J'invite les familles à bien informer les services de l'absence de leur enfant lorsqu'il est inscrit et qu'il ne vient pas. Cela permet l'accueil d'un enfant en attente. Je souligne que c'est un service d'aides aux familles et non un service public. Les agents font un travail de fourmi pour aider au mieux les familles dans le besoin.

● Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche) :

1^{ère} question :

Quelle est la défaillance qui provoque les enregistrements inaudibles si souvent inscrits dans les comptes rendus des conseils municipaux ?

M. le Maire : les enregistrements sont inaudibles quand les intervenants ne parlent pas dans leur micro.

2^{ème} question :

Vous avez fait le choix de réduire la distribution de la gazette du Pallet aux habitants n'accolant pas un sticker « oui » sur leur boîte aux lettres. Le droit d'expression et de visibilité des élus d'opposition se trouve ainsi réduits qu'à une seule partie des Palletais. En lien avec le règlement intérieur du conseil municipal, nous nous interrogeons si ce droit inscrit dans la réglementation du CGCT n'est pas ainsi malmené. Pourriez-vous interroger le contrôle de la légalité/préfecture afin de savoir si cette démarche reste conforme et publier ce retour à tous les Palletais pour information ?

Christian Pellouet : Après avoir questionné divers habitants, il est apparu que certains ne lisent pas la gazette, elle part directement à la poubelle. D'autres préfèrent lire la version numérique. Aussi, dans un geste éco responsable, nous avons pris l'option de distribuer la gazette uniquement pour ceux qui le souhaitent, par l'intermédiaire de ce sticker. Je vous rassure, ceux qui jetaient la gazette directement à la poubelle, ne lisaient pas votre prose. Par ailleurs, je m'interpelle sur votre question, Mme Caboche faisant partie du comité gazette, n'a jamais abordé ce sujet. Votre groupe s'appelle « Le Pallet avec vous, Le Pallet Vert Demain », allusion à l'écologie, entre autres, je suppose. Je trouve que vous avez une vision un peu particulière de l'écologie. Vous faites éditer par la mairie, tous les documents concernant le conseil municipal, par exemple pour celui d'aujourd'hui, 200 pages chacun soit un peu plus de 400 pages. Si on multiplie par le nombre de conseils, ça commence à faire du volume. C'est un peu comme si vous roulez dans une voiture de sport et que vous demandiez aux Palletais de s'interroger sur leur bilan carbone.

Serge Caboche : les copies papier ne polluent pas par rapport aux mails stockés sur des serveurs.

Approbation du compte administratif 2023

M. le Maire ayant quitté la séance et le conseil siégeant sous la présidence de M. Gilbert Houssais conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le conseil municipal approuve (18 voix pour, 2 abstentions) le compte administratif du budget communal 2023.

RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023			
	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Fonctionnement	3 776 565,55 €	2 939 029,99 €	837 535,56 €
Investissement	1 388 448,92 €	732 176,10 €	656 272,82 €
TOTAL	5 165 014,47 €	3 671 206,09 €	1 493 808,38 €
Restes à réaliser	113 320,00 €	879 310,03 €	-765 990,03 €
Investissement avec restes à réaliser	1 501 768,92 €	1 611 486,13 €	-109 717,21 €
TOTAL F + I avec restes à réaliser	5 278 334,47 €	4 550 516,12 €	727 818,35 €

Budget primitif 2024

Le budget primitif communal 2024 a été adopté (16 voix pour, 5 voix contre) de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CHAPITRE	BUDGET 2024
RECETTES	013 - Atténuations de charges	30 000
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	535 760
	73 - Impôts et taxes	256 980
	731 - Fiscalité locale	1 593 390
	74 - Dotations et participations	1 165 300
	75 - Autres produits de gestion courante	45 300
	002 - Résultat de fonctionnement reporté	200 000
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 270
TOTAL		3 846 000
DEPENSES	011 - Charges à caractère général	879 250
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 861 700
	014 - Atténuations de produits	1 650
	65 - Autres charges de gestion courante	314 800
	66 - Charges financières	52 120
	67 - Charges spécifiques	2 000
	68 - Dotations aux provisions et dépréciations	280
	023 - Virement à la section d'investissement	644 000
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 200
TOTAL		3 846 000

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	CHAPITRE	Restes à réaliser 2023	Crédits 2024	TOTAL Budget 2024
RECETTES	10 - Dotations, fonds divers et réserves		748 207,18	748 207,18
	13 - Subventions d'investissement	113 320,00		113 320,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		90 200,00	90 200,00
	041 - Opérations patrimoniales		62 000,00	62 000,00
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		656 272,82	656 272,82
	021 - Virement de la section de fonctionnement		644 000,00	644 000,00
	TOTAL		113 320,00	2 200 680,00
DEPENSES	16 - Emprunts et dettes assimilées		212 000,00	212 000,00
	20 - Immobilisations incorporelles	100 662,17	30 350,00	131 012,17
	204 - Subventions d'équipement versées	12 349,23	29 000,00	41 349,23
	21 - Immobilisations corporelles	1 708,63	828 569,97	830 278,60
	23 - Immobilisations en cours	764 590,00	253 500,00	1 018 090,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		19 270,00	19 270,00
	041 - Opérations patrimoniales		62 000,00	62 000,00
TOTAL		879 310,03	1 434 689,97	2 314 000,00

Affectation des résultats 2023

L'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal est arrêtée (19 voix pour, 2 voix contre) de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2023	002 Résultat de fonctionnement reporté	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés
837 535,56 €	200 000 €	637 535,56 €

Vote des taux d'imposition 2024

Le conseil municipal (15 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention) décide d'augmenter les taux d'imposition 2024 soit :

	2023	2024
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	20,05 %	20,83 %
Taxe foncière (bâti)	39,60 %	41,14 %
Taxe foncière (non bâti)	44,47 %	46,20 %

Contributions aux concours divers 2024

Le conseil municipal approuve (19 voix pour, 2 abstentions) le montant global de 1 996,62 € pour 2024 au titre des concours divers à verser aux différents organismes cités ci-dessous.

ORGANISMES	BUDGET 2024
AMF 44 (Association des Maires de France)	874,62 €
AMR 44 (Association des Maires Ruraux)	100,00 €
Association maires du vignoble nantais	22,00 €
Fondation du patrimoine	500,00 €
CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)	480,00 €
Terres en vie	20,00 €
TOTAL	1 996,62 €

Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus municipaux en 2023

Le conseil municipal prend acte de l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus municipaux en 2023.

Intégralité des procès-verbaux :
en mairie et sur le site www.lepallet.fr.

Prochaine séance du conseil municipal :
mardi 16 avril 2024 à 19h30,
salle polyvalente de loisirs.

» Démocratie participative

Elections européennes, le 09 juin 2024

Les élections européennes se tiendront le dimanche 09 juin 2024, à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ?

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire Cerfa 12669*02 complété et signé.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 03 mai 2024.

Vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur. La demande est à faire auprès de la brigade de gendarmerie sur présentation de votre pièce d'identité. Pour gagner du temps, rendez-vous sur le site : www.maprocuration.gouv.fr.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement sont à prévoir !



Recherche assesseurs et scrutateurs

Pour le bon déroulement de la journée de vote, la municipalité recherche des assesseurs et scrutateurs.

Aussi, si vous souhaitez tenir un bureau de vote et remplir les fonctions d'assesseur avec le président et les membres des bureaux ou bien si vous préférez être scrutateur et participer aux opérations de dépouillement des votes, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 40 80 40 24 ou par mail contact@mairie-lepallet.fr

» Environnement

Recrudescence des sangliers

Pour enrayer l'invasion croissante des sangliers dans notre commune, une proposition est actuellement à l'étude : la réintroduction de l'Ours brun d'Europe pour réguler la population de sangliers qui ravagent nos champs, jardins, chemins et vignes. Cette initiative s'inscrit dans une approche de sélection naturelle, en accord avec les principes de l'évolution tels que théorisés par Darwin.

La municipalité a lancé un appel à un dresseur d'ours qui pourra guider l'animal sur la traque des troupeaux en semaine et le samedi il serait mis en scène pour animer le marché local, avec des numéros de jonglerie. Les premiers secteurs concernés seraient la Sanguèze et le Pé de Sèvre. Si vous connaissez cette personne, adressez-vous en mairie dès que possible.



» Economie locale

Une fromagerie sur le marché, le 06 avril

Avis aux gourmands et gourmets ! Venez faire le plein de fromages, le samedi 06 avril prochain place de l'Eglise !
Manuella Levesque sera présente sur son stand



« Au D'Lyre Gourmand » avec un large choix de fromages, yaourts (locaux/de saison/AOP/fermiers...), yaourts et autres crèmes desserts, beurre, crème crue, fromage blanc ou caillé de campagne vrac Beillevaire et œufs fermiers bio.

Marché du Pallet : tous les samedis matins, de 8h30 à 13h00.

» Administration

Les cimetières du Pallet en ligne

La commune s'est dotée d'un portail internet « Gescime » permettant d'obtenir des informations en ligne sur les cimetières de la commune.

Ce portail est accessible depuis le site internet de la mairie, rubrique « mairie/cimetières » et permet de simplifier les démarches administratives :

- rechercher et localiser une sépulture ou un défunt,
- visualiser et éditer les plans du site funéraire,
- consulter le registre des dispersions (en conformité avec la loi Sueur du 19/12/2008),
- consulter les informations relatives aux cimetières : règlement, tarifs et prestations, liste des concessions expirées, liste des concessions en état d'abandon,
- transmettre des renseignements concernant une concession via un formulaire en ligne,
- s'informer des démarches à suivre lors d'un décès.

Les données sont disponibles à tout moment et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et du cimetière. Elles sont également disponibles pour les différents opérateurs intervenant dans les cimetières.



» Préservation

Taille des haies, attention aux dates

Depuis la mi-mars, la saison de nidification a commencé. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'OFB (Office Français de la Biodiversité), recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 16 mars au 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.



Préservez les haies

La haie est un groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et de hauteur variables, de largeur faible (souvent inférieure à 10 mètres) enclavé dans des prairies, champs, cultures ou habitations, qu'elle peut délimiter. Située en bordure de cours d'eau, elle est alors dénommée ripisylve. La haie peut être accolée

à un élément fixe, linéaire du paysage (voie de communication, mur, fossé, talus, cours d'eau...). Pour rappel, les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité. Elles permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées ou non. Par ailleurs, elles ont un rôle important dans la prévention des risques naturels (couées de boue, inondation). Elles sont aussi des brises vent. Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement.

» Carrefour de l'alternance

Prenez le chemin de votre avenir, samedi 13 avril

Vous projetez d'étudier en alternance, mais vous ne savez pas où, ni comment chercher un contrat et une formation ?

Le carrefour de l'alternance est le salon du vignoble nantais qui vous permettra de trouver les réponses à vos questions en matière d'alternance. Que vous soyez collégien, lycéen ou déjà en alternance, vous y rencontrerez des professionnels qui vous apporteront leurs conseils sur votre orientation. Le carrefour de l'alternance, c'est également compter sur la présence d'entreprises qui recrutent des alternants. Une occasion en or pour faire leur connaissance et décrocher votre futur contrat.



Consultez en amont la liste des centres de formation, des entreprises et des partenaires présents au carrefour de l'alternance. Préparez votre CV et/ou une lettre avec vos motivations pour la présenter aux entreprises. Notez dès à présent vos questions pour les poser aux intéressés le jour J.

Je suis une entreprise et je souhaite participer, comment faire ?

RDV sur <https://lentrainante.cc-sevrelaire.fr>

Ouverture au public de 9h00 à 17h00.

Parking : route de Bel Air.

» Expression plurielle

Mots de la minorité

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

G 2 maux

Le pallet vert demain mais où ? Vers demain mais quand ? Mais quoi ? Exemple : Offrons un arbre à chaque nouvel arrivant, un arbre de l'égalité et de la paix aux écoles, cheminons, empruntons nos futures liaisons douces et laissons nos autos pour économiser. Verdissons notre ville afin d'avoir une belle harmonie et valorisons notre cadre de vie.

Porter vos voix, des idées et les concrétiser, avec vous, c'est aussi le rôle d'un élu local : Mare des nuisances. C'est comme un devil âge, des troussees et, utilisé par eau truié. Le Pallet a besoin de Vous ! Alors comment faire ?

C'est simple. Par appel ou message texte au 06 25 28 28 72. Sur la page Facebook le pallet avec vous.

Celine et Serge pour

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Tél. : 06 25 28 28 72

Agir Avec Vous Au Pallet.

Afin de bloquer la spirale conflictuelle qui s'installait par mots interposés dans la gazette, à notre demande nous avons rencontré le maire. Nous avons acté d'un commun accord la fin des polémiques et nos volontés d'échanges constructifs, le dossier est donc clos.

Notre commune s'agrandit, intégrée dans la communauté de communes, son urbanisme est guidé par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, document d'urbanisme applicable à partir de 2025.

Etant les premiers concernés, nous vous invitons via ces

quelques liens à vous faire votre propre opinion. Nous vous proposons ce mois-ci trois pistes de réflexions autour du thème de l'urbanisme.

Axe 1, une conférence de Philippe Madec, architecte urbaniste expert auprès de l'ONU. Vous découvrirez qu'il est possible de créer un projet autour d'une participation citoyenne. https://www.youtube.com/watch?v=Amy_5DBTNDk.

Axe 2, un livre manifeste pour une frugalité heureuse et créative dans l'aménagement des territoires urbains et ruraux. Mieux avec moins - Editions terre urbaine - Collection La Fabrique de territoires.

Axe 3, pour aller plus loin : <https://frugalite.org/> Bonnes recherches, bonnes lectures, l'avenir de la commune est entre vos mains.

Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail. : agiravecvousaupallet@gmail.com

Facebook. : Agir Avec Vous Au Pallet

» Association Le Domino

Portes ouvertes, le 26 mai

Nous ouvrons nos portes de la carrière à la Jeannière, le dimanche 26 mai de 10h00 à 18h00. Baptêmes de poney gratuits, jeux et activités, restauration sur place. Venez découvrir notre association, basée sur une découverte de la nature aux côtés de nos poneys. Que vous soyez intéressés pour adhérer, ou bien vous investir en tant que bénévole, n'hésitez pas à passer nous voir. Notre équipe de bénévoles sera présente pour vous accueillir tout au long de la journée !

L'association recherche des animateurs pour la saison 2024-2025.

Tu t'intéresses au monde de l'équitation ? Tu as de bonnes compétences équestres et tu es à l'aise avec les enfants ? Tu as envie de t'investir en tant que bénévole ? Tu as plus de 16 ans ? Cette annonce est faite pour toi. Au programme :

- cours de 2h (installation et rangement compris),
- le samedi ou le dimanche matin, tous les 15 jours,
- 5 cavaliers par cours, de 6 à 12 ans,
- cours à cru en plein air.

Nos valeurs : respect de l'animal, de la nature, autonomie de l'enfant, convivialité, partage, bienveillance, famille, confiance, ludique. Pas de compétition. Si tu le souhaites, tu pourras aussi réserver un poney en dehors des cours pour le travailler, pour le loisir, dans le respect du cadre de l'association, participer à la sortie bénévole organisée et offerte par l'association, et aux temps forts familiaux !

+ d'infos

Web : associationdudomino.wixsite.com/le-domino
 Facebook / Instagram : [associationledomino](https://www.facebook.com/associationledomino)
 Mail : associationdudomino@gmail.com

» Association UNC Le Pallet - Mémoire

Concours de belote, le 06 avril

L'Union Nationale des Combattants organise son concours de belote annuel sans annonce, le samedi 06 avril 2024 à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports, au Pallet. Venez nombreux passer un bon après-midi. 1 lot à chaque participant. Inscription : 8 €, à partir de 13h30.



» Association BioT'OP

Découverte de l'aurore

On m'appelle Aurore car j'émerge à l'aube du printemps au Pallet. Mon nom scientifique est *Anthocharis cardamines* (Linnaeus, 1758). J'appartiens à la famille des Piérides. Vous me reconnaîtrez aisément à la couleur de mes ailes antérieures qui arborent une belle teinte orangée sur leur partie externe. Si je suis femelle, je présente une partie sombre au niveau des apex.

Il y a quelques années, on pouvait me rencontrer à partir de fin mars puis essentiellement en avril mais maintenant, comme notre milieu se réchauffe, vous pouvez me croiser dès le début mars.

J'espère pouvoir m'adapter à ces nouvelles conditions de vie que vous m'imposez car j'ai vu, ces dernières décennies, beaucoup de mes cousins disparaître de notre commune. Certes, vous pourrez me répondre que certains sont nouveaux venus en provenance des régions du sud ! Mais je ne peux me réjouir quand il s'agit de la perte des individus de mon groupe...

» Bibliothèque du Pallet

Programme d'avril

Lectures et papotages par les bénévoles.

Samedi 6 avril de 10h00 à 12h00.

Adulte - Entrée libre.

Venez échanger vos impressions, sensations, émotions sur les livres (romans, documentaires, BD...) qui vous ont marqué et que vous souhaitez partager !

Après-midi jeux avec La Ludo.

Jedi 25 avril de 16h00 à 18h00.

Tout public - Entrée libre.

Venez partager un moment ludique et convivial, seul, en famille ou entre amis avec les bénévoles de La Ludo.



A ce propos, une toute nouvelle espèce de ma famille a été identifiée l'année dernière sur les bords de la Loire, non loin de chez nous. Peut-être la découvrirez-vous à virevolter sur notre territoire ! Toutefois, il est très facile de la confondre avec ma cousine, la Piéride de la Rave (*Pieris rapae*, Linnaeus 1758). Retenez son nom : la Piéride de l'Ibérie (*Pieris manni*, Maoyor 1851). Celle-ci aussi vient du sud.

Alors, prenez-la en photo et transmettez-la avec la date et le lieu-dit précis, votre nom par mail ou sur le site internet de notre association protectrice : biodiversiteopallet@mail.com. Aurore vous souhaite bon vent et prenez soin de la nature.

» Rétrospective

Ça s'est passé au Pallet

Accueil des nouveaux arrivants de 2023
9 mars 2024



Bal masqué de l'école Astrolabe
16 février 2024



Signature de convention avec le SDIS
28 février 2024



» Troc Plantes du Pallet

Troquez vos plantes, samedi 13 avril

Le Troc Plantes du Pallet 2024 se tiendra dans la cour de la périscolaire, durant la matinée du 13 avril. Nous vous y attendons nombreux !

Le Troc Plantes du Pallet vous donne l'occasion de rencontrer des jardiniers amateurs du Pallet et des environs, d'échanger des plantes et de participer à des ateliers et animations, le tout dans la bonne humeur.

Comment ça marche ?

Chacun se présente à l'accueil avec ses plantes à donner. Une fois toutes étiquetées, elles sont réparties sur les tables selon leur catégorie : plants potagers, arbustes, plantes aromatiques, plantes vivaces d'ornement, petits fruits, graines... Dans un deuxième temps, chacun choisit ce qui l'intéresse en glanant quelques conseils au passage.

» Association Le Pallet jardine et partage

Animation broyage et atelier « Obtenir un bon compost », le 27 avril

Le Pallet jardine et partage propose aux habitants une animation sur le broyage de déchets de taille et un atelier sur le compost.

Dans la matinée du samedi 27 avril, l'association propose deux activités. Les Palletais pourront apporter leurs résidus végétaux devant le jardin du Pallet jardine et partage, où ils seront broyés sur place. Les participants pourront, soit laisser le broyat sur place, soit repartir avec, moyennant une petite contribution financière. Que peut-on apporter ? Des branches d'arbustes ou d'arbres de diamètre 10 cm maxi (sauf des résineux : ni thuyas, ni sapinette...). Une fois séché, ce broyat de rameaux (BRF) peut constituer un excellent paillage au pied des plantations dans les massifs d'ornement. Il peut également être mis au compost en couches fines. Durant cette matinée, les jardiniers répondront à vos questions sur le compost : où se procurer un composteur ? Comment démarrer ? quel est le meilleur endroit pour l'installer ? Que mettre dans le composteur ? Comment l'entretenir pour l'améliorer ?

Encore quelques jours pour se préparer

D'ici le 13 avril, repérez les plantes vivaces, les jeunes arbustes et les plants potagers en surnombre dans votre jardin. Triez vos graines... Étiquetez avec soin (voir encadré) tous vos pots et godets garnis de plantes et préparez vos graines en sachets maison ou dans des enveloppes. Récupérez des caquettes en bois ou en plastique, du papier journal pour transporter vos dons.



Au dernier moment

La veille du troc ou le matin même, faites le tour du jardin ou de la maison pour observer ce qui pourrait être apporté. On trouve toujours une plante d'intérieur saine mais qui ne plaît plus, des graines récoltées la saison passée, des plants potagers en surnombre, des bébés de vos plantes préférées dans le jardin. Il suffit de dégager la motte autour de la plante à la bêche et de l'extraire avec ses racines et la motte pour la déposer sur une bonne épaisseur de papier journal. Emballez la plante et marquez son nom sur le papier. Entreposez au frais vos plantes emballées. Les plantes arrachées sans terre posées dans une fine feuille de papier journal ne sont pas acceptées : elles se dessèchent durant le troc et sont malheureusement irrécupérables.

Le Troc Plantes du Pallet est organisé par les membres du comité Environnement-Troc Plantes, avec le soutien logistique de l'association PTL et des services municipaux.

+ d'infos

Troc Plantes du Pallet, cour de la périscolaire, rue Anne Roucou, samedi 13 avril, de 9h00 à 13h00. Parking juste en face. Contact : Jean-Luc Gascoin au 06 26 20 07 85.

Étiquettes, pots, sachets... c'est facile !

- Faire des étiquettes. C'est facile avec des bâtonnets de glace (miam !), de vieux couverts de pique-nique en bois, des pinces à linge en bois sur lesquels on inscrit le nom de la plante avec un crayon gras ou un feutre. Autre astuce : former des petits drapeaux avec des piques à apéritif et des étiquettes autocollantes où on inscrit le nom de la plante... ou bien piquer des bouchons de liège sur des piques à apéritif.
- Trouver des godets et des pots. Il suffit de recycler des pots de yaourt, des culs de bouteille en plastique (faire des petits trous au fond) ou de récupérer des godets de plantes achetées.
- Faire des sachets pour vos graines, en suivant le tuto www.youtube.com/watch?v=tsVCfPF-TxA. Mentionner dessus l'espèce et l'année de récolte.

Comment utiliser « l'or brun » produit ? Ainsi, vous en saurez davantage pour répondre aux nouvelles mesures sur la gestion des déchets organiques des particuliers. Pour participer à l'animation broyage, réservez votre créneau sur Helloasso.

+ d'infos

Samedi 27 avril de 9 h30 à 12 h30,

Jardin partagé, chemin du Moulin.

Inscription sur Helloasso pour réserver son créneau horaire. Renseignements : Pascal - 06 79 17 53 01.



Depuis mars 2022, l'association Le Pallet jardine et partage aménage un jardin partagé près du centre-bourg du Pallet à l'initiative de familles palletaises qui désirent jardiner ensemble. Il se situe chemin du Moulin, derrière la pharmacie. Les adhérents ont à cœur de tester et mettre en pratique des techniques simplifiées de cultures qui respectent l'environnement (permaculture, jardin fruitier, jardin potager...).

» Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Kermesse de l'école, jeudi 9 mai 2024

Cette année la fête sera placée sous le signe des Jeux Olympiques, « Les JO de St Jo » ! Les enfants défilèrent dans les rues du Pallet, avant de rejoindre la salle polyvalente où se déroulera la fête. Des animations auront lieu tout l'après-midi, et les enfants présenteront leur danse préparée avec leur enseignant. Repas et soirée dansante à partir de 20h30, viendront clôturer cette belle journée. Au menu : paëlla ! Tarifs : adulte : 15 €, enfant : 6,50 €. La kermesse est ouverte à tous, vous êtes les bienvenus !



La classe de PS-MS en sortie à la bibliothèque du Pallet sur le thème du cirque

Jeudi 22 février, nous avons été invités à la bibliothèque du Pallet. Estelle et Mailys, nous ont accueillis et nous ont présenté des activités sur le thème du cirque.



Un kamishibai « Le cirque Saperlotte », inséré dans un petit théâtre en bois, un butai, nous a entraîné dans l'univers féérique du cirque. Des albums, des jeux, une chanson : « J'ai un gros nez rouge » ont complété ce moment agréable à la bibliothèque !

Des nouvelles de notre projet « Cartes de vœux » !

Les enfants de la classe de GS-CP ont été ravis de recevoir du courrier à l'école ! Avant d'ouvrir les enveloppes, les

élèves devaient chercher, tous ensemble, qui était le destinataire ! Puis chacun leur tour, ils ont pu découvrir ce que contenait leur lettre : un dessin d'un cousin, une carte postale de leur grand-mère... Ensuite place à la lecture ! Les enfants de CP étaient très fiers de pouvoir lire seuls le message qui leur était adressé et les enfants de grande section ont fait appel à la maîtresse mais cela leur a permis de donner du sens à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture !



» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Bonjour à tous,

Les vacances de février sont achevées : nous avons dansé, chanté, joué, décoré, dessiné, peint... Tout un panel d'activités diverses et variées qui nous ont régales !

Petit retour sur un projet que nous menions depuis un lonnnnnng moment : nous récoltions des crayons usagés pour les envoyer à l'association « luttons contre la fibromatose » qui, à leur tour, les revendent afin de les recycler pour en faire du matériel urbain. Nous avons enfin pu envoyer 20 kg 200 de crayons ! ce fût long, mais nous sommes heureux d'y avoir contribué.

Au centre, nous allons faire quelques petites plantations, le décorer sur l'éveil de la nature.

Nous allons aussi aller à la rencontre de nos artisans Palletais, nous vous raconterons tout ce que nous avons fait !

Bien sûr, nous continuons également à aller à la bibliothèque, à la ludothèque ou encore à la salle de sports, en plus des activités créatives proposées, il en faut pour tous les goûts !

Les TAP commencent une nouvelle période, beaucoup de copains/copines viennent encore sur ces nouveaux ateliers : trop chouette ! Au restaurant scolaire, pendant les 15 jours qui suivent la rentrée

de mars, nous avons rempli des petites « enquêtes » sur le goût, la quantité et si nous avions assez à manger : c'est bien de pouvoir donner notre avis.

Enfin, pour la périscolaire, la reprise se fait en douceur... Nos animateurs se réunissent bientôt pour nous proposer de nouvelles activités : surprise lors de notre prochain papotage mensuel !

A très bientôt !



» Ecole Astrolabe

La vie de l'école

Cours d'italien

Mme Tacheau, maman d'élève et professeure d'italien au collège Cacault, a eu la gentillesse de venir nous initier un peu à cette langue. Une belle découverte, un moment très riche et apprécié par tous, de la maternelle au CM.

« On a appris à parler italien, quelques mots ! avec Pinocchio. »

« Elle nous a présenté le drapeau italien, après elle nous a montré une pizza avec les couleurs du drapeau et on a nommé les couleurs en italien. »

« A la fin, elle nous a offert une surprise ! Quand on l'a ouverte, on a découvert une recette de cuisine. »



Opération « Nature verte »

Le mercredi 21 février, nous avons ramassé des déchets sur un parcours de 1 km : du chemin de la caserne des pompiers vers la salle de sports en passant par le jardin partagé.



Nous avons trouvé beaucoup de mégots de cigarette, des emballages plastique, des canettes, du carton, des gobelets, des bouteilles et des morceaux de verre, une charlotte, une paire de chaussettes et même un enjoliveur !

Ensuite nous sommes retournés en classe pour peser nos sacs poubelles : 2 662 g soit 2 kg et 662 g sur seulement 1 km ! Alors, scandons :

« La nature n'est pas une poubelle,
Ne soyons pas cruels,
Pour les déchets rebelles,
La poubelle est leur hôtel. »

Bam !

Sortie vélo pour les CM

Dans le cadre du SRAV (Savoir Rouler à Vélo), dispositif national qui a pour objectif de permettre aux enfants de devenir autonomes à vélo, de les inciter à une pratique quotidienne d'une activité physique et de se déplacer de manière écologique et économique, les élèves de CM ont réalisé deux sorties en milieu réel dans la commune, avec deux parcours différents.

Ils ont ainsi pu mettre en pratique ce qu'ils ont vu lors des premières séances (équilibre, conduire et piloter son vélo correctement, pédaler, tourner, freiner, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, code de la route), l'objectif de ces sorties étant d'apprendre à rouler en autonomie et en groupe sur la voie publique et de s'approprier les différents espaces de pratique.



» Petite enfance

Une ferme itinérante s'invite au multi accueil T'chou T'chou

Nous avons commencé à introduire des séances d'intervention avec des animaux de la ferme au sein de notre crèche. Pour ce faire, nous avons identifié une intervenante spécialisée dans l'interaction avec les animaux, de manière professionnelle, sécurisée et adaptée à l'âge des enfants. Ces séances sont organisées sur trois jours différents sur trois mois,



permettant ainsi à chaque groupe d'enfants de bénéficier de cette expérience enrichissante. Les bienfaits potentiels pour les enfants et les professionnelles sont nombreux.

Outre le développement sensoriel et cognitif, l'interaction avec les animaux favorise également la socialisation, le respect de l'environnement et le bien-être émotionnel des enfants. De plus, cette expérience offre également aux professionnelles l'opportunité d'enrichir leurs pratiques éducatives et de renforcer leur accompagnement auprès des tout-petits. Ces interventions contribuent à renforcer le lien entre notre crèche et les parents, en offrant aux familles une occasion de participer à ces activités innovantes et stimulantes. Les séances ont commencé au mois de mars, pour le plus grand plaisir de tous !

» APE Astrolabe

Bilan du bal masqué et prochain événement

Les membres de l'APE sont heureux de vous faire part du bilan de la dernière manifestation qui a

eu lieu le vendredi 16 février : le bal masqué !

Ce fût une vraie réussite pour les grands comme pour les petits. Tout le monde a joué le jeu du déguisement et de l'amusement ! Le repas et l'ambiance ont fait de cette soirée, un très beau souvenir pour les enfants et leurs parents. Cet évènement a rapporté plus de 1300 € et permettra le financement de nombreux projets pour



l'école Astrolabe. Rendez-vous l'année prochaine !

Pour compléter ce budget, après la vente des torchons et futas, nous vous proposerons l'achat de saucissons pour garnir vos tables estivales.

Enfin, pas de perte de temps pour les membres de l'APE car la fête de l'école Astrolabe est déjà en préparation pour le samedi 22 juin. Nous solliciterons les familles pour les petits coups de main qui permettront de faire de cette manifestation un vrai succès pour les enfants. Nous recherchons des bénévoles et talents ! Au plaisir de vous retrouver très vite !

» 06 AVRIL

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 06 AVRIL

Concours de belote

Organisé par l'UNC. Salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. A partir de 13h30.

» 06 ET 07 AVRIL

Porte ouverte château

La Perrière

De 10h00 à 18h30. Contact : 06 09 72 67 93 - vins.loiret@free.fr



» 13 AVRIL

Troc Plantes

Cour de la périscolaire, rue Anne Roucou.



» 13 AVRIL

Animation au marché

A 11h30, avec l'orchestre TPNPS.

» 13 AVRIL

Carrefour de l'alternance

Organisé par la CCSL. Salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.

» 13 ET 14 AVRIL

Atelier théâtre

Renseignements : 02 40 80 49 45
www.theatrelepallet.fr



» 14 AVRIL

Animation au four à pain

Organisée par l'association PTL. A partir de 9h00 à la Brouardière.



» 14 AVRIL

Vide lotissement

Organisé par l'association du Hameau des Vignes.

» 14 AVRIL

Gazette de mai

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de mai.

» 16 AVRIL

Conseil municipal

19H30 à la salle polyvalente de loisirs. Ouvert à tous.

» 19 AVRIL

Job dating

Au Centre Héloïse, rue Saint-Vincent.

» 27 AVRIL

Animation broyage et atelier compost

Organisés par l'association Le Pallet jardine et partage. Ouvert à tous.

» 27 ET 28 AVRIL

Salon bien-être et art thérapeutique

Organisé par les Chais de la Cour. Conférences et Ateliers. 11 rue des Rouliers.

» 03 MAI

Soirée pizza pour les jeunes Palletais

RDV à 18h00 à la mairie pour échanger entre jeunes et élus.



Et tous
les samedis, retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.
8 h 30 - 13 h 00



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 1650 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr